

Genre du véhicule	Marque de fabrication	Type	Fiche d'homologation N°
Voiture de tourisme	PONTIAC	Grand Le Mans modèle 2AF35 (moteur V8-5,0 L-4) (5 places)	CH 0634 09

Constructeur	PONTIAC MOTOR DIVISION of G. M. C. Pontiac, Michigan (USA)
Identification	sur la plaquette du constructeur "Grand Le Mans 2AF35" et "CH 0634 09" devant le No du châssis "G2AF35H.B."
Plaquette constructeur	dans le compartiment du moteur, à droite, sur la traverse du radiateur
N° du châssis	à gauche, derrière le pare-brise
Identification du moteur	"50" à gauche, sur face avant de la culasse (frappé par l'importateur)
Importateur principal	GENERAL MOTORS SUISSE SA., 2501 Bière
Véhicule homologué	1G2AF35H5EP 538 761

Châssis	
Nombre d'essieux	2 Nombre de roues 4
Direction	mécanique avec assistance hydraulique
Transmission	automatique
Nombre de vitesses	3 Entraînement sur roues arrière
Frein de service	hydraulique, 2 circuits, AV=disques/AR=exp.internes, assistance par dépression, sur toutes les roues, AV= soupape de dosage AR= limiteur
Frein auxiliaire	mécanique, à expansion interne, sur les roues arrière
Frein d'arrêt	identique au frein auxiliaire
Ralentisseur	=
Contrôle 2 circuits	par différence de pression, lampe-témoin combinée

Moteur	Marque	CEVROLET	Type	V8-5,0L-4 (H)
Construction	V	Temps	4	
Carburant	B	Position	avant	
Rafraîchissement	eau	Nombre cylindres	8	
Alésage	94,89	Course	89,39	
Cylindrée	4998	CV-impôt	25,45	
Puissance en kW	114 SAE	à V/min	4000	
CV	155			
Bruit à l'arrêt	70 dB/A	à V/min	3000	
Silencieux	2 = 355x210x100 mm	510x250x135 mm		
Mesure des gaz	ECE-15/03; CO = 0,44 %			
Déparasitage	OCE, annexe 8, chiffres 3+4 = D			

Carrosserie	limousine
Nombre de portes	4 + 1 Indic. vitesse km/h
Ceintures sécurité	SAE-J-4c Rétroviseurs intérieur / gauche / droite
Cafe	- Attelage -
Antivol	verrouillage de la direction

Poids	avant	arrière	total
Poids à vide	920	780	1700
Charge utile	110	240	350
Poids total	1030	1020	2050
Garantie fabr.	2254		
Dimens. pneus	P195/75 R 14	P195/75 R 14	(Variantes +)
Phy/bars	R / 1,8	R / 2,2	voir remarques
Charge	1100	1220	
pour V <sub>max</sub>	varie selon la marque, minimum exigé 167 km/h		

Nombre de places	5 av. 2 centre ar. 3
Dimensions	intérieur extérieur
Longueur	5025 Empattements 2745
Largeur	1844 Essieu double av. ar.
Hauteur	1510 Vole av. 1475 ar. 1467
Porte à faux	lat. Voles av. ar.
	av. 1036 ar. 1244 Braquage ø g 11300 d 11300

Garantie poids remorquable avec frein	1700
Garantie poids remorquable sans frein	454
Garantie poids de l'ensemble	-
Poids remorquable testé	1700
Vitesse maximale selon le constructeur	167 km/h
Vitesse maximale testée	- km/h
Charge garantie sur le toit	90 kg

Distance volant - vers l'avant du véhicule -

§)

Equipement	HR	(E)
Feux de route	HCR	(E)
Feux de croisement	A	(E) dans HCR (E)
Feux de position	R-S1	(E)
Feux rouges	R-S1	(E)
Feux stop	1	(E) AV/1 2ADOTAP2 ar 2a (E)
Clignoteurs	av	AV + AR ar I (E)
Catadioptrés	av	ou
Feux de gabarit	av	ou
Feux complémentaires	1/ séparé	
Eclairage plaque	2/ balais avec/sans lave-glace	
Essuie-glace	DELCO REMY A+F	
Avertisseurs	ou d'autres modèles homologués	

Indications pour le permis de circulation

Genre du véhicule	Voiture de tourisme		
Marque et type	P O N T I A C Grand Le Mans Safari		
Homologation N°	CH 0634 09		
Carrosserie	limousine		
Places	total 5	avant	2
Poids à vide	1700	Carburant	B
Charge utile	-	CV-limcôt	25,45
Poids total	2254	Cylindrée	4998

Remarques, modifications, conditions et inscription dans le permis de circulation

→ Variantes de pneus :

P 205/70 R 14	AV 1070 (1,8)	AR 1230 (2,4)	V-max. varie selon la marque, minimum 167 km/h
P 205/75 R 14	1130 (1,6)	1200 (1,6)	167 km/h
205/70 SR 14	1110 (2,0)	1200 (2,2)	180 km/h
195 SR 14	1100 (1,9)	1200 (2,1)	180 km/h
215/70 SR 14	1080 (1,8)	1220 (2,1)	180 km/h

§) Modifications par l'importateur:

- les feux de gabarit AV sont transformés en clignoteurs;
- les feux de position/clignoteurs AV d'origine sont enlevés; 2 clignoteurs homologués E sont montés; des feux de position A (E) sont connectés dans HCR (E);
- ampoules: feux stop/feux rouges = 21/5 W; clignoteurs AR = 21/5 W (seuls les filaments 21 W sont connectés);
- la sortie de l'échappement est conduite droit vers l'arrière, jusqu'à l'extrémité de la carrosserie;
- les arêtes aiguës au déflecteur arrière doivent être arrondies (rayon 8 mm).